

PRESENTS : Christophe CHOUX, Denise BAROMYKINE, Chantal FOUBLE, Danielle REVOL, Philippe ROUIX, Pierre TISSEUL, Jean Luc ALEPEE, Alain MILLION

ABSENTS EXCUSES : Pape NDIAYE

ABSENTS NON EXCUSES : Fabrice COMPAGNON, Marc BARANGER

Rappel du début de la réunion 20h45

Désignation de la secrétaire de séance.

Chantal FOUBLE

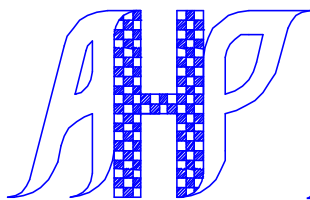
1/ REUNION EN MAIRIE DU 25 JUILLET 2014

a) FEUX TRICOLORES rue des Ecoles et des Pêcheurs :

Christophe CHOUX fait lecture d'une réponse de la mairie quant aux feux tricolores. Depuis ce 17 septembre, le système a été réglé. En venant de l'avenue Jean Jaurès pour rendre rue des Ecoles, un décalage des feux sur la rue des Pêcheurs, permet de tourner immédiatement à gauche au niveau du carrefour Pêcheurs / Ecoles, ce qui permet une meilleure fluidité de la circulation.

b) ENTRETIEN DE LA ZAC :

- Les arbres non élagués, le seront lors de la prochaine campagne d'élagage. La mairie demande à ce que les riverains ne fassent pas l'élagage eux-mêmes. Les bosquets ont été nettoyés au printemps.
- **Le canicrotte** est à nettoyer, deux possibilités ont été évoquées pour faire face au problème des déjections canines : soit un bac soit des sacs (les sacs incitent apparemment mieux à respecter la propreté).
- Les poubelles en béton ne sont pas vidées, certaines sont cassées, la mairie fait part de son étonnement.
- Le traçage des allées aurait été fait par un traitement minéral, mais l'entretien n'est pas toujours fait, l'association demande une petite couche de graviers pour consolider les allées.
- Afin de préserver et de favoriser la biodiversité, l'utilisation des produits pesticides et de désherbants chimiques est limitée voire inexistante dans la commune.
- L'association a proposé que la mairie utilise, si nécessaire, le parc de la ZAC pour expérimenter le traitement des espaces verts.
- Concernant les espaces situés au niveau de la place de l'Europe, l'entretien appartient au bailleur les 3 Moulins. (l'entretien du porche et les parties adjacentes étant à entretenir par la ville).
- La demande des bancs pose toujours un problème difficile vis-à-vis des nuisances qu'ils pourraient occasionner. L'association a demandé que les quelques bancs restants au niveau de jeu de boules soient entretenus (nettoyage et peinture).
- La mairie fait noter que le stationnement sauvage au niveau du pont rue des Carriers ne leur incombe la route étant départementale.
- Pierre TISSEUL et Philippe ROUIX notent que des gravats intempestifs avaient été déposés dans des bosquets, la mairie prévenue les a fait évacuer rapidement.
- Le parc est inexistant sur le site de la ville.



LA VOIRIE :

- La taille des bosquets n'est pas faite partout, on a l'impression du jamais fini.
 - Mr GUILLAUME a fait remarquer que l'entretien du parc était mieux fait que certains autres quartiers.
 - La mairie signale qu'un city stade serait à l'étude au niveau du centre aéré.
 - Un dossier complet sur l'état de la ZAC a été remis aux différentes instances relevant de la ZAC. Il faudra suivre ce dossier, et le faire parvenir à Monsieur le Maire.
 - Autour de l'aire de jeux pour enfants, des plantations ont été faites mais déjà piétinées.
 - Au niveau de la rue des bleuets, les marquages pour le stationnement n'ont jamais été renouvelés.
- Depuis la réunion du 25 juillet 2014, la balayeuse est passée, des tontes ont été effectuées et les bosquets dans la ZAC ont été taillés.

INTERNET

Concernant la fibre optique, Monsieur BOURG note que le département ne donnera aucune aide à la ville de VAIRES. L'agglomération de Marne et Chantierine fait partie d'une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

2- SUIVI DES DOSSIERS

Plus de ragondins

3 – PROJET D'UNE FETE envisagée sur la ZAC : cf. RAPPORT de Pape NDAYE, lu par le président.

L'association est largement favorable à l'évènement et validera les propositions lors de la 1^{ère} réunion du groupe de travail prévue le 15 octobre 2014 à 20h30, ainsi que la préparation de l'AG

4 – AG du 21 novembre 2014

Préparer l'ordre du jour, les convocations, les photocopies, les mettre sous plis, et les distribuer.

REGARDER LES STATUTS POUR LA REUNION DU 15.10.14